





06 Éditorial

Agenda sur 2 ans

10
Nos
motivations

Les premières étapes

16 Les difficultés rencontrées 18
Label Bio

20Interview





2022... Année de sécheresse et de nouveaux défis!

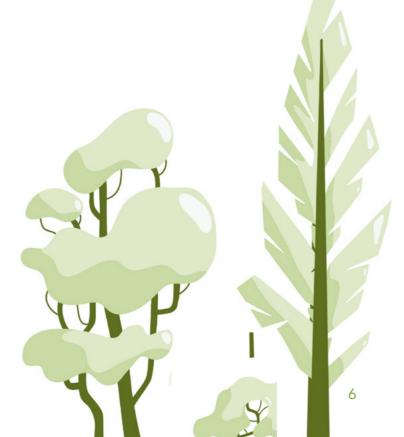
Qui d'entre nous aurait pu s'imaginer ce que l'année 2022 nous réserverait ? Auriez-vous pensé que notre société allait faire face à une instabilité mondiale, à une crise énergétique, à une canicule sur l'ensemble du continent européen ou encore à une envolée des prix à la consommation ?

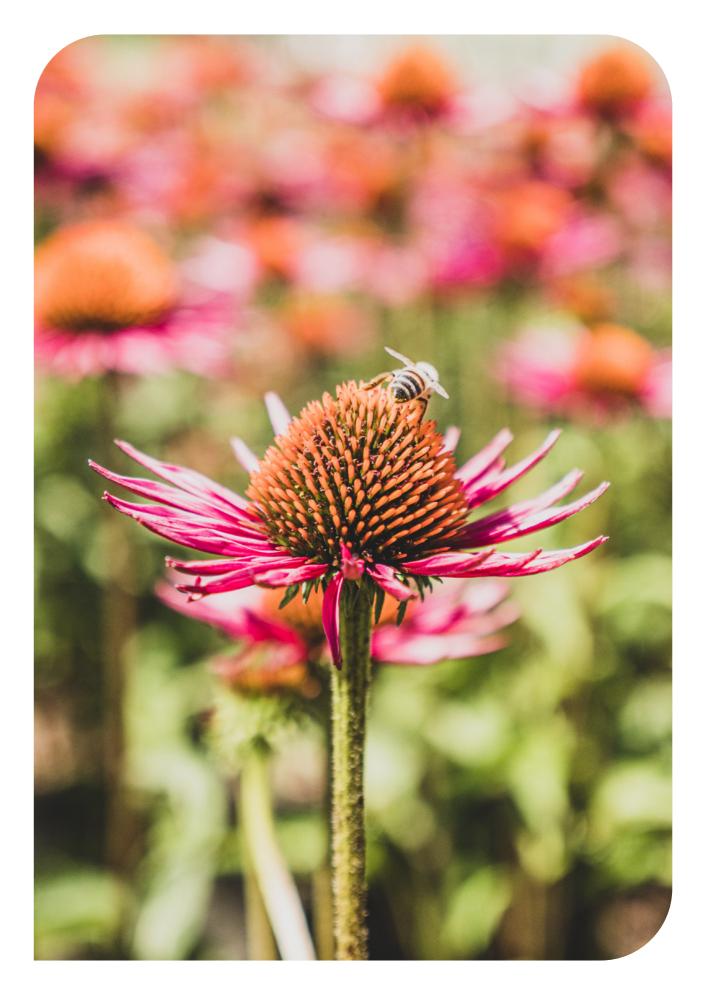
Au vu de ces problèmes, qui planifierait un virage radical de l'orientation stratégique de son entreprise ? Qui prendrait le risque de produire moins vite et plus cher ? Pas grand monde ! Et pourtant, c'est bien cette année que nous avons entamé une reconversion vers une production plus respectueuse de notre nature, celle de la culture biologique. Ce défi de taille a engendré une refonte complète de notre manière d'agir et de penser. Notre personnel a dû acquérir rapidement de nouveaux réflexes et un sens développé plus aigu de l'observation afin d'appréhender au mieux cette nouvelle méthode de production.

Quelles sont les raisons et motivations de ce changement salutaire pour le futur de notre planète ? A mi-parcours, quelles difficultés rencontrons-nous au quotidien ? Comment palier à celles-ci ? Dans les pages suivantes vous découvrirez donc les principales étapes et adaptations de cette première année de reconversion ! Envie de nous soutenir dans cette transition, les portes de nos pépinières de Bernex vous sont toujours ouvertes. Malgré les difficultés nous pouvons être fiers de cette première saison.

Un grand merci à tous!

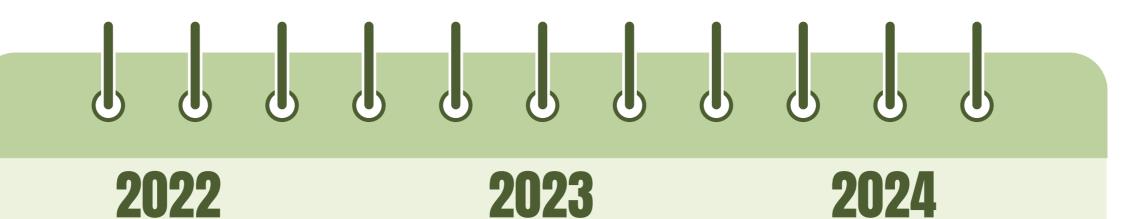
Vincent Compagnon





PÉPINIÈRES GENEVOISES

FGENDA SUR





PÉPINIÈRES GENEVOISES



Formation à la reconversion BIO

Entretien BIO et début de la vente de plantes en reconversion

Début de la production des végétaux 2023

PRINTEMPS

Production 2^{ème} année Entretien BIO



AUTOMNE

Entretien BIO et vente de plantes en reconversion de la seconde année

HIVER
Suite de la vente







Un objectif climatique & commercial



RÉPONDRE aux défis climatiques en utilisant des ressources de nos régions



ABOLIR TOTALEMENT

l'utilisation de produits phytosanitaires (par exemple: désherbant)



S'ADAPTER aux nouvelles attentes de nos clients ayant pris l'engagement d'entretenir leurs espaces verts selon la charte «Bourgeon Suisse»



GARANTIR une production respectueuse de l'environnement et de l'homme





SÉLECTIONNER des substances produites localement afin de faire face aux aléas géopolitiques (par exemple: l'approvisionnement en engrais)



Le réchauffement climatique est une réalité, et moi dans mon rôle d'homme européen... qu'ai-je changé dans ma vie afin de participer activement à lutter contre ce fléau ?

C'est avec ce questionnement que je vis ces dernières années et les semaines se succèdent sans réels changements.

Régulièrement l'idée du changement dans notre façon de cultiver venait à mon esprit. Il y a cinq ans, j'ai approché une société de contrôle Bio dans le but d'entamer des premières démarches de changement de notre production. Mais face à l'ampleur des nouvelles tâches et des défis, je ne pouvais me décider à me lancer. Les Pépinières Genevoises ayant une production de végétaux très diversifiés, le défi me paraissait insurmontable et le résultat risqué. Autre inquiétude et non des moindres : les achats de végétaux auprès de collègues suisses ou européens représentant un gros volume, dès lors comment gérer les stocks?

Finalement, c'est grâce à l'insistance de certains de mes collaborateurs, plus jeunes, qu'un jour de novembre 2021, j'ai pris la décision de passer l'entier des productions des Pépinières Genevoises en reconversion Bio!

Depuis ce jour-là, je vis cet engagement comme un vrai challenge et une opportunité pour mon entreprise ! Les Pépinières Genevoises sont les seules pépinières généralistes de Suisse à déjà oser cette mutation. Ainsi nous sommes devenus précurseurs en la matière. Néanmoins, je suis convaincu que très bientôt l'ensemble de l'horticulture fera aussi cette réforme ! La planète est petite et nous sommes beaucoup à y vivre, il est donc essentiel de garder un maximum de possibilités de production afin de nourrir les Hommes. La production de végétaux d'ornement peut se passer plus facilement d'engrais ou de produits de traitement de synthèse.

Vincent Compagnon





Inscription auprès de Bio Suisse en qualité de candidate à la reconversion Bio.



Première étape: obligatoire et indispensable, tri des substances non autorisées en culture Bio.



Première visite officielle d'un contrôleur accrédité par Bio Suisse.



Réception de la certification « reconversion Bio ».



Premières étapes de cultures (empotage, rempotage, etc.) avec le terreau et les engrais préconisés.



Application de Mycorhize*sur les jeunes plantes dès réception, dans le but d'aider à l'enracinement.



Entretien phytosanitaire avec les substances autorisées.



Mise en place du suivi logistique et de l'étiquetage afin de guider au mieux nos clients dans leurs achats.



Semis des vivaces indigènes avec des semences certifiées Bio.



Recherche des jeunes plants pour la prochaine saison en respectant le lourd cahier des charges de Bio Suisse.

15

14

 $^{{}^*\}text{Mycorhize: association symbiotique entre un champignon et les parties souterraines d'un végétal supérieur}$

RECONVERSION BIO

Après quelques mois d'utilisation, le principal problème réside dans la gestion de l'engrais à disposition des plantes dans les pots. Principales conséquences ? Plantes plus trapues, pousse courte et, dans certains cas, la plante est invendable en l'état.





RENCONTRÉES

LES DIFFIGULTÉS



Pour chacun de nos achats de jeunes plants et de semences, nous devons rechercher, sur des bases de données officielles, la disponibilité de produits certifiés selon la charte. Il est indispensable de garder la trace de ces recherches.

Les seules substances utilisables dans la gestion des ravageurs ou des maladies doivent être homologuées. Nombre de celles-ci sont d'une efficacité moindre et leur utilisation plus fréquente et complexe (ce qui augmente fortement le prix de revient d'une plante ainsi produite).



La gestion des adventices (mauvaises herbes) devient plus compliquée car, dans le bio, les produits désherbants sont totalement réprouvés. De ce fait, toute action à limiter les mauvaises herbes doit être mécanique ou manuelle (vidéos explicatives sur nos réseaux sociaux et dans notre magazine précédent).

Gérer la communication afin d'expliquer les hausses de prix à venir.

Assurer la traçabilité et la bonne information des clients (ne jamais créer la confusion).

Formation de l'entier du personnel sur les nouvelles méthodes de culture et les actions possibles.

Par leurs observations, les cultivateurs doivent appréhender les problèmes pouvant survenir.





ABEL BIO SUISSE

Dans ce magazine, vous avez pu découvrir notre envie et notre engagement quant à notre volonté de devenir une pépinière entièrement Bio. Mais que représente concrètement ce label ? Quel engament concret prenons-nous ?

Voici une liste non exhaustive de notre nouvelle boussole au quotidien.

Bio Suisse, la philosophie

Nous occupons un espace vital agricole paysan et durable pour les hommes, les animaux, les plantes et l'environnement. La «Suisse, Pays Bio» est centrée sur une agriculture globale, viable de génération en génération et qui produit des denrées authentiques et saines !

BIO SUISSE, LES PRINCIPES DIRECTEURS

DURABILITÉ
PROTECTION DES RESSOURCES
BIODIVERSITÉ
EQUITÉ
TRANSPARENCE
BIEN-ÊTRE ANIMAL

PROTECTION DES RESSOURCES

SOL PLANTES EAU CLIMAT

DURABILITÉ

QUALITÉ ET GOÛT SANTÉ PRINCIPE BOURGEON

BIODIVERSITÉ

DIVERSITÉ DES ESPÈCES

EQUITÉ

MARCHÉ PRIX

TRANSPARENCE

DIRECTIVES CONTRÔLE IMPORTATIONS





Par qui le label Bio Suisse est-il contrôlé ?

Les contrôles bio sont réalisés par des entreprises spécialisées dans les contrôles bio. Les quatre organismes de contrôles suisses sont indépendants et accrédités par l'Office fédéral de métrologie et d'accréditation suisse (METAS); il s'agit de bio.inspecta AG, de Bio Test Agro AG (BTA), de Ecocert IMOswiss AG et de ProCert Safety AG.





Première commune de Suisse à avoir été labélisée Bio et avoir engagé la démarche pour une reconnaissance bio de ses espaces verts, la ville de Lancy a été un vrai précurseur dans ce domaine. Afin de mieux comprendre cette révolution et ses enjeux, nous vous proposons une interview de Monsieur Nicolas Hasler, chef du service de l'environnement de la ville de Lancy. Rencontre.

POUR COMMENCER, COMMENT UNE VILLE TELLE QUE LANCY PEUT-ELLE DEVENIR BIO ?

Par conviction, courage et beaucoup de compétences et d'envie des jardinières et jardiniers de Lancy, même si l'envie a été grandissante au fil du temps. Il est néanmoins à préciser que la volonté a été initiée par le politique et les cadres, la mise en œuvre est la réussite du personnel de terrain. La Ville de lancy par son Service de l'Environnement est la preuve depuis 2019 que c'est possible... En effet, la ville de Lancy produit plus de 47'000 plantes annuelles et bisannuelles et gère 35.1 hectares d'espaces verts pour 31 parcs selon les critères Bio Suisse et labellisé en conséquence.

QUELS ONT ÉTÉ LES PLUS GROS DÉFIS ET ENJEUX DANS CETTE LABÉLISATION ?

Enjeux ; La protection des personnes (habitantes et habitants usagers des parcs ainsi que les collaboratrices et collaborateurs travaillant dans la gestion desdits espaces), la protection de l'environnement et en particulier ; la protection des sols et des eaux souterraines, la protection et le développement de la biodiversité. Défis ; de porter cette reconversion en équipe avec les responsables et les jardinières et jardinières et sans plus-values financières. Pour le surplus de manière durable afin que cette sensibilité persiste dans le temps justifiant une labellisation auditée chaque année.

COMMENT SE PORTENT VOS ESPACES VERTS SUITE À CETTE RECONVERSION ?

Très bien... la labellisation initie un mode de travail parfois différent mais pas une gestion différente. En effet, la mise en place d'une gestion respectueuse de l'environnement labélisée peu n'avoir aucun impact (mutation) du paysage des parcs. Une mesure parallèle telle que la gestion différenciée ; peut à contrario ; développer de fait, des espaces en prairie par exemple et donc modifier l'image des espaces verts.

QUELLE EST LA PERCEPTION DE LA POPULATION DE LA VILLE DE LANCY FACE À CETTE NOUVEAUTÉ ?

En premier lieu une certaine fierté et très reconnaissante pour preuve des retours des usagers habituels à l'image des familles. Maintenant, c'est tout simplement acquis et donc rentré dans une normalité.

AUJOURD'HUI, COMMENT GÉREZ-VOUS VOS BESOINS EN VÉGÉTAUX?

Comme auparavant dans le cadre d'offres comparatives, tout en initiant un respect des critères et directives Bio Suisse.

LORS D'UN ACHAT, QUELS SONT VOS PRINCIPAUX CRITÈRES DE SÉLECTION ?

La labellisation BIO Suisse, la proximité de provisionnement et bien entendu la qualité des plantes ainsi que la qualité de la prestation « administrative/vente » (retours des offres, qualités de facturation et d'accueil).

COMMENT PERCEVEZ-VOUS LA VOLONTÉ DE RECONVERSION BIO DES PÉPINIÈRES GENEVOISES ?

Une certaine joie et fierté d'observer qu'une entreprise genevoise, qui plus est formatrice, se lance dans les démarches de reconversion démontrant que celle-ci a les mêmes valeurs et ambitions que notre Ville. Pour le surplus, rassuré que « la sensibilité » change et ceci au profit de culture plus respectueuse de la nature tout en initiant un réel risque pour une entreprise (réapprendre un peu son métier créant de fait des risques financiers).





Route du Merley 46 1233 Bernex | Genève

+41 22 757 50 00

www.pepinieresgenevoises.ch